*Ecole Maternelle*

72, rue Championnet ***CONSEIL D’ECOLE du 7 novembre 2013***

 *75018 PARIS*

 *01 42 64 49 20*

**Présents :**

**La directrice :** Madame DARCHEZ

**Les enseignantes :** Mesdames GAYE, HAROUN, HERMAN, JARDIN, LEROSEY, LEVET et MERMILLON.

**Les représentants de parents d’élèves :** Mesdames BELPECHE, BETTANE, COUENON, GAY, MAGE, SECQ, TOBELEM.

**Les membres du RASED** : Monsieur CIALIS.

**La Responsable Educatif Ville** : Madame MILLOT.

**Excusés** :

Madame BRÛLE, Inspectrice chargée de la circonscription 18c Montmartre.

Mesdames GARRIGA et GROUSSEAU parents d’élèves.

La séance est ouverte à 18h10.

Madame GAY est désignée secrétaire de séance.

Accueil et présentation des membres du Conseil.

POINT SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Madame MILLOT, **REV** à l’école, explique que depuis quelques semaines une responsable déchargée d’enfants est nommée à l’école élémentaire et qu’elle-même peut donc être présente à l’école maternelle.

Elle explique comment sont organisés les ARE, les mardis et vendredis. Chaque classe a un animateur référent qui est le même que celui qui intervient à la cantine ou au centre de loisirs.

Les enfants de PS restent dans leur classe avec leur ASEM et sont rejoints par leur animateur. Ils descendent en récréation à la fin des activités.

Les enfants de MS et de GS sont accueillis dans la cour avant de se rendre dans leur atelier avec leur animateur référent.

 Les activités durent pendant une période et changent après chaque vacance.

 2 intervenants extérieurs interviennent : en Histoire de l’Art, le mardi et en Eveil musical, le vendredi. Ils gardent le même groupe de 10 enfants pendant un trimestre. Ces groupes sont composés avec des enfants des différentes classes de MS et de GS. Il est remarqué que ces animateurs ont déjà changé à plusieurs reprises depuis la rentrée. Les parents d’élèves s’étonnent de la présence de seulement deux associations au sein de l’école. La directrice précise qu’au niveau des associations, il y a eu peu de volontaires pour intervenir en maternelle. La REV indique également que les intervenants extérieurs bénéficieront bientôt de badges permettant de mieux les identifier.

 Le matériel utilisé est celui du Centre de Loisirs. Madame MILLOT a fait de nouvelles commandes avec le crédit alloué à l’école (720,00€ pour le trimestre).

 Madame MILLOT indique qu’elle a convié les parents de l’école élémentaire et ceux de la maternelle à une réunion d’information, ce vendredi 8 novembre.

 Tous **les parents** n’ont pas vu l’affiche. Ils demandent une réunion propre à la maternelle. Ils regrettent le peu de lisibilité de ce qui se passe pendant les ARE et souhaitent rencontrer l’équipe d’animation. De plus, ils ont constaté la fatigue de leurs enfants. Ils regrettent que les enfants restent toujours en grand groupe (même s’il y a 2 adultes) dans la même salle de classe. Les enfants ne font pas la différence avec le temps scolaire puisqu’ils se retrouvent exactement dans les mêmes conditions. Cela ne favorise pas la détente.

 Madame DARCHEZ informe le Conseil sur les ajustements apportés par **la Mairie** depuis la rentrée concernant le nombre d’ASEM, le problème de l’hygiène et du ménage, le nombre de photocopies, et le recrutement et la formation des animateurs. Elle communique à tous le courrier de M.DARRUILAT (adjoint au Maire du 18eme, chargé des Affaires scolaires).

 Madame DARCHEZ insiste sur la difficulté de fonctionner au quotidien quand les ASEM ne sont pas remplacées sur le temps scolaires alors qu’elles le sont sur le temps périscolaire : au 1er trimestre, 35 absences non remplacées pour 65 jours de classe. Ces absences sont les jours de RTT et congés (22), les jours de formations (13)… Bien souvent il n’y pas d’ASEM dans les classes de MS et de GS.

 La directrice se fait le porte-parole **des animateurs**. Ils regrettent le non remplacement de certaines absences. Bien souvent, des ateliers fonctionnent à plus de 20 enfants. Ils trouvent difficile d’occuper les salles de classe : ils s’y sentent limités car ils ne peuvent y faire des activités salissantes et ne peuvent utiliser tout le matériel qui s’y trouve. Les ateliers les plus salissants se font dans le préau (ils sont 3). Mais il faut sans cesse aménager l’espace : installation et désinstallation des tables et des bancs…et faire face au manque de tables…

Ils manquent de matériel. Il faudrait que tous les intervenants aient un minimum pour fonctionner (feuilles et feutres)… sans avoir à se servir dans le local du centre de loisirs qui est très éloigné des salles de classes…

 Les animateurs notent également la difficulté « d’occuper » les enfants pendant 1h30 à faire la même activité, dans les salles de classe où ils ne peuvent vivre pleinement… C’est très long.

 Ils regrettent que 2 postes d’animateurs du Centre de Loisirs du mercredi, soient supprimés à partir de décembre. Les personnes concernées par ces suppressions de poste avaient refusé d’autres postes ailleurs pour se consacrer à l’animation…

 **L’équipe d’enseignante** a constaté la grande fatigue des enfants et leur difficulté à se concentrer sur les apprentissages. Ils n’ont plus de repères dans le temps (journées qui se suivent et ne se ressemblent pas), dans les lieux (les mêmes salles de classe servent au scolaire et au périscolaire) et ont des difficultés à identifier le rôle des différents adultes. Les règles de vie en classe sont remises en cause sans arrêt puisqu’elles sont différentes selon l’heure de la journée. Les enfants sont en permanence surexcités et ont des difficultés à mettre du sens à leurs apprentissages. Ils agissent comme des « consommateurs » d’activités.

.

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Il est présenté au conseil. Les modifications concernent essentiellement les changements d’horaires.

Le règlement intérieur est adopté à l’unanimité.

LE PROJET D’ECOLE

 La directrice présente le nouveau Projet d’Ecole. Il a reçu un avis conforme de l’Inspectrice de L’Education Nationale.

 Le Projet d’Ecole est un outil de travail pour l’ensemble de l’équipe. En partant de la situation propre à l’école, on détermine les grands axes de travail pour faire progresser au mieux tous les enfants.

2 grands axes d’amélioration ont été retenus :

* Favoriser la continuité des apprentissages et des enseignements.
* Améliorer la cohérence des apprentissages
* Favoriser la liaison avec le CP
* Améliorer la langue orale.

Le conseil émet un avis favorable pour la mise en œuvre de ce projet.

POINT SUR LES TRAVAUX

 Cet été, des travaux de **peinture** importants ont été entrepris : toutes les salles de classes, les parties communes, le bureau et le cabinet médical qui n’avaient pas été concernées par la 1ère tranche.

 La DASCO a également entrepris de grands travaux qui concernent les connexions internet et la téléphonie. Toutes les salles de classe sont connectées et des téléphones seront placés un peu partout dans l’école. Les connexions sont en place, reste à équiper avec des ordinateurs et des téléphones.

 Création d’un local coupe-feu « réserve » dans la cave.

 Création d’un local coupe-feu « réserve » dans la cage d’escalier.

 Vitrification du plancher dans le bureau.

 Sanitaires du rez-de-chaussée : La réfection des sanitaires est programmées pour 2014. Toujours pas de réponse pour ce qui concerne la demande de distributeurs de papier.

 Le sol souple de la cour : Un devis a été demandé. Pas de crédit pour 2013, prévu pour 2014. Les trous s’agrandissent de plus en plus et sont de plus en plus dangereux.

 Réfection des menuiseries (fenêtres des 1er et 2eme étage. Réfection des plinthes (préau et hall).

 **Réfectoire** : pas de travaux programmés avant 2015, notamment concernant les sols, en mauvais état.

PROJETS DE SORTIES ET DE SPECTACLES

SPECTACLES : «  les 3 petits cochons en octobre », un bal accompagné de musiciens pour fêter la nouvelle année en janvier.

Peut-être Pierre Lozère en mars.

 ANIMATIONS :

* + Chorale : La dernière semaine, avant les vacances de Noël, tous les enfants chanteront des chants de Noël devant leurs parents, un matin à l’accueil (8h30/8H45). Ils seront partagés en 3 groupes (sur deux jours), parce que le préau est trop petit pour accueillir tout le monde. Ce sera suivi d’un petit déjeuner.
	+ « Mon premier cinéma » : 4 classes de MS et de GS. La classe 3 (MS) n’a pas obtenu de place pour participer à cette animation.
	+ D’autres projets sont organisés par les enseignantes directement avec leur classe. Dans ce cadre, des visites seront organisées au Palis de Tokyo, à l’Observatoire de Meudon, etc.
	+ Bibliothèques de quartier : l’équipe d’enseignantes regrettent que les possibilités de visites aux bibliothèques du quartier soient très restreintes, cette année. Le seul créneau horaire possible est le jeudi après-midi pour toutes les écoles…
	+ Un prêt bibliothèque est organisé dans toutes les classes. Il a lieu tous les vendredis.

Madame DARCHEZ en profite pour déplorer que l’Espace 1ers Livres soit inaccessible depuis la rentrée. L’animatrice titulaire est en congé maladie. Et les livres sont toujours en cartons après les travaux de peinture de cet été. Le local n’est donc pas disponible puisque très encombré. Une animatrice, non formée pour le moment, a commencé à vider les cartons. Mais elle est à son tour en congé…Et le local se trouve encore plus encombré.

* + Pour aider à financer les différentes actions, une vente de gâteaux, fabriqués dans les classes, sera proposée 3 jeudis de suite, à 16h30 en novembre et décembre.
	+ Fête de fin d’année : La forme n’est pas encore décidée. Les parents souhaitent qu’elle se déroule un samedi matin. L’équipe enseignante est opposée à travailler un samedi matin. Elle propose le mercredi matin. Ce point sera donc à l’ordre du jour du prochain conseil.

*Prochains conseils d’école : jeudi 13 mars 2014 et jeudi 13 juin 2014, de 18H à 20H.*

La séance est levée à 20H10 .

**Signature du secrétaire de séance Signature de la directrice**

*Madame GAY Madame DARCHEZ*